

REGLEMENT DE LA RENCONTRE AMICALE **"SEMAINE" DE DISTANCE DE LA SERANNE 2010**

La semaine de distance de la Séranne édition 2010 est une rencontre amicale de vol libre orientée vers le vol de distance en groupe, organisée par le Club Cabri'Air en partenariat avec le Comité Département de Vol Libre de l'Hérault.

Date et lieu : la semaine de distance de la Séranne se déroule du 14 au 18 juillet 2010 sur le site de vol libre de la Séranne (34).

Conditions de participation : La Semaine de Distance de la Séranne est ouverte à tout pilote majeur breveté ayant pris une licence sportive à la FFVL pour la saison concernée. Les concurrents doivent impérativement être couverts par une assurance RC aérienne (FFVL ou autre).

Modalité d'inscription : les inscriptions doivent être faites à l'aide du bulletin d'inscription ou directement sur place le mercredi 14 juillet en matinée ou les jours suivants, dans la limite des places disponibles. Le nombre de participants est limité à 30 pilotes, la priorité étant donnée aux premiers inscrits. Le droit d'inscription, fixé à 10 Euros pour la "semaine", devra être joint au bulletin d'inscription. Ce droit d'inscription ne comprend pas le coût des navettes permettant l'accès au décollage (5 Euros / montée).

Déroulement des vols / organisation : Chaque pilote réalise ses vols en totale autonomie, sous en entière responsabilité. L'organisation ne prend en charge que l'enregistrement des vols et la gestion du classement.

Equipements de sécurité : Il est fortement conseillé aux participants de voler avec un parachute de secours et une radio. La possession d'un téléphone portable est également fortement conseillée.

Réglementation aérienne : les concurrents s'engagent à respecter scrupuleusement la réglementation aérienne, et notamment l'interdiction de pénétrer dans les TMA de Montpellier et dans la S/CTA Rhône 3. Tout manquement à cette règle entraînera la nullité du vol incriminé.

Pointage : chaque pilote s'engage à indiquer chaque jour sa présence en s'inscrivant au tableau d'affichage et à pointer chaque soir à son retour de vol au

même tableau. Tout manquement à cette règle entraînera la nullité des vols du jour.

Classement : le décompte des points et le classement de cette rencontre amicale sera établi sur les bases du règlement de la Coupe Fédérale de Distance 2010, à savoir : Nombre de vols : Chaque pilote peut présenter autant de vols qu'il le désire, sachant que seuls les trois meilleurs vols sont pris en compte pour le classement.

Types de vol : tous les types de vol autorisé à la Coupe Fédérale de Distance sont pris en compte (distance libre, distance libre avec 1 ou deux points de contournement, parcours en aller-retour, triangle plat, quadrilatère, triangle FAI), mais aucune distance minimale de vol n'est imposée.

Décompte des points : chaque kilomètre compte pour 1 point, et la précision de mesure est de 100 mètres. Dans le cas de parcours en circuit fermé, aller-retour ou triangle, la distance à prendre en compte est égale au périmètre du circuit défini. Selon le type de vol réalisé, divers coefficients multiplicateurs viennent affecter les points kilométriques : Distance libre classique ou distance libre avec un ou deux points de contournement : Coefficient = 1,0. Parcours en Aller-Retour, triangle aplati ou quadrilatère : Coefficient = 1,2. Parcours en Triangle FAI : Coefficient = 1,4

Classement et titres délivrés : un classement général sera établi à la fin de la rencontre. Le pilote en tête du classement général, c'est-à-dire totalisant le plus de points toutes catégories confondue est sacré "Champion de la Séranne 2010". Un classement spécifique est établi pour les filles. Le pilote féminin en tête du classement est sacré "Championne de la Séranne 2010". Un classement spécifique est établi pour les deltaplanes. Le pilote delta en tête du classement est sacré "Champion de la Séranne 2010 catégorie Deltaplane".

Déclaration de vols : chaque vol réalisé doit être déclaré aux organisateurs le jour de sa réalisation.



Bulletin à retourner à :

CABRI'AIR
Chez Madame DAVIT
30, Rue sus Castel
34230 PAULHAN

BULLETIN D'INSCRIPTION SEMAINE DE DISTANCE DE LA SERANNE 2010

Nom : **Prénom :**

Adresse :
.....
.....
.....

Tel : **Portable :**

E-mail :

N° Licence : **Club :**

Voile (marque / type / Couleurs) :

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement de la « Semaine de distance de la Seranne 2010 » et en accepter toutes les conditions.

Signature :

Merci de joindre un chèque de 10 Euro libellé à l'ordre du Club Cabri'Air. En cas d'annulation pour raison météo, ce chèque vous sera restitué.